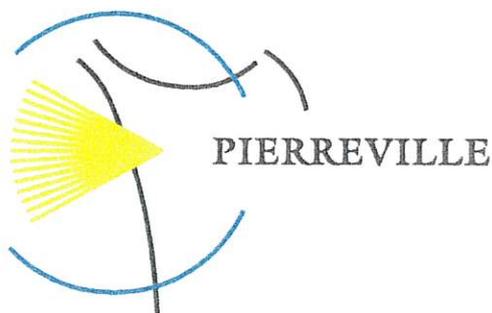


CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 23 février 2023

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 28 FEVRIER 2023 A 20 H 00
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE

Veillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 30 janvier 2023,
- ✓ Avis du conseil municipal sur rapport établi par la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération du Cotentin – exercices 2017-2020,
- ✓ Délibération portant arrêt de la phase avant-projet sommaire (APS) concernant le regroupement des écoles maternelle et primaire,
- ✓ Délibération portant modification de l'organisation du temps scolaire et des horaires du transport scolaire,
- ✓ Délibération portant modification des tarifs de fourrière intercommunale,
- ✓ Délibération portant désignation d'un référent et un suppléant pour le «cycle de l'eau»,
- ✓ Délibération autorisant le maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart du budget des crédits ouverts au budget précédent.
- ✓ Affaires et questions diverses.

Le Maire
Thierry LEMONNIER
Le 1^{er} adjoint,
Philippe MONT
Carole
Carré

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.